

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'agro-  
alimentaire et de la souveraineté  
alimentaire

Arrêté du 10 avril 2026

**portant nomination des membres du conseil d'administration du Centre technique de la  
conservation des produits agricoles**

NOR : AGRT2609253A

**La Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire,**

Vu le code de la recherche (articles L.521-1 à L.521-13 et articles R521-1 à D521-4) ; ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 1950 modifié portant constitution du Centre technique de la  
conservation des produits agricoles ;

Vu les statuts régissant le Centre technique de la conservation des produits agricoles  
adoptés le 22 septembre 2022, et notamment les articles 6 et 7 ;

Vu les propositions des fédérations professionnelles représentatives et des organisations  
syndicales les plus représentatives ;

**Arrête :**

## **Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres du conseil d'administration du Centre technique de la conservation des  
produits agricoles pour une durée de 3 ans :

- au titre de représentants des chefs d'entreprise de la conservation des produits agricoles :
  - secteur des fruits et légumes conservés :
    - Monsieur Alain BORDE, Président Directeur Général – Borde
    - Monsieur Jean-Michel GUERIN, Directeur R&D – Eureden
    - Monsieur Lionel ALBINO, Global Lead Expert Director – Bonduelle
    - Monsieur Jean-Xavier LEVEQUE, Président Directeur Général – Sodeleg

- secteur des plats cuisinés et des conserves de viandes :
  - Madame Gaëta LE COLLETER, Directrice QSE & Développement durable – Groupe COFIGEO
  - Mme Barbara Ferrand-Lecocq, Directrice Générale – Vivien Paille
  
- fabricants de foie gras :
  - M. Stéphane Depenweiler, Associé gérant – Maison Lember
  - Mme Claudine Roposte, Présidente – Feyel & Artzner
  
- au titre de représentants du personnel technique des entreprises
  - Mme Emilie Pommier-Buffat, CFDT
  - M. Franck Dursent, CGT
  
- au titre de représentants de l'enseignement technique supérieur ou de la recherche et personnalités particulièrement compétentes :
  - Madame Karima KACI, DG Fiac et Pactalim
  - Mme Catherine Bonazzi, UMR Sayfood

## Article 2

Le Directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 10 avril 2026

La Ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire  
et de la souveraineté alimentaire

  
Pour la Ministre et par délégation  
L'adjoint au sous-directeur compétitivité  
Alexandre MARTIN